

86

J'au soussigné reconnais que Monsieur Guerin <sup>461</sup>  
Directeur de l'Académie de France m'a payé la  
somme de huit cents francs en remboursement des  
frais de ma copie (le prix du marbre excepté), lesquels  
se composent du travail du praticien, sciage, déplacement  
et remplacement du marbre, outillage &c.

Paris le 15 novembre 1824

Lemo,

Sculpteur Parisien

~~137. 10800~~